



RAPPORT
Remis à la rencontre annuelle du
RÉSEAU INTERANTIONAL SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

RIO DE JANEIRO, BRÉSIL
23 novembre 2006

Introduction

Le Réseau international pour la diversité culturelle (RIDC) est un réseau mondial d'organisations culturelles non gouvernementales dans lequel toutes les disciplines artistiques et culturelles se retrouvent pour contrer les effets négatifs occasionnés par la mondialisation économique. Durant la dernière année, les adhésions au RIDC ont augmenté. Maintenant nous avons des membres dans 76 pays¹. Enfin, le RIDC a fait des progrès dans les domaines suivants :

- À partir de notre bureau à Dakar, le RIDC a lancé un nouveau projet en Afrique sub-saharienne pour soutenir le travail effectué dans le domaine du développement culturel, de la ratification de la Convention et de l'inclusion de la culture dans les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). De plus, le RIDC est intervenu de façon significative lors de la Rencontre des Ministres africains de la Culture, au Sommet des Chefs d'États de l'Union africaine et au Premier Congrès de l'Afrique sur la culture.
- Le RIDC a ouvert un bureau à Bruxelles pour augmenter les adhésions et travailler avec les États membres et les institutions européennes.
- Les activistes, les membres du Comité de direction et le personnel du RIDC ont travaillé pour qu'un soutien croissant soit accordé aux principes et aux objectifs de la Convention de l'UNESCO, à la ratification et à une mise en œuvre efficace.
- Lors de plusieurs conférences et rencontres partout à travers le monde et, avec ses outils de communication, le RIDC a joué un rôle important pour sensibiliser les responsables aux défis actuels auxquels est confrontée la diversité culturelle, et plus particulièrement, en ce qui a trait aux accords de commerce et ceux sur l'investissement.
- Le RIDC a poursuivi sa collaboration avec le RIPC, une collaboration qui a débuté en 2000 à Santorini, Grèce et qui s'est étendue sur tous les continents, au fil des ans et des rencontres. De plus, le RIDC maintient ses relations officielles avec l'UNESCO, l'OMC et d'autres agences intergouvernementales.

Le développement des capacités culturelles et des industries créatives en Afrique

L'année dernière, lors de notre rencontre avec les ministres de la culture à Dakar, nous nous sommes tous réjouis de l'adoption de la *Convention de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Nous avons demandé aux gouvernements et à la société civile de ne pas seulement travailler à la ratification et à la mise en œuvre de ce document mais aussi de mettre des énergies pour trouver des moyens concrets pour la rendre efficace comme outil de défense des arts et de la communauté culturelle et aussi comme outil de développement.

Nous sommes heureux de vous confirmer que c'est précisément ce que nous avons mis en action en Afrique, grâce à un dynamique partenariat avec le Danish Center for Culture and Development (Centre danois pour la culture et le développement). À cet effet, quatre nouveaux réseaux ont été mis sur pied :

- pour renforcer les possibilités de revenus pour des musiciens locaux, un projet initié au Ghana;
- pour soutenir le cinéma comme moyen d'expression artistique et de communication au sujet de problèmes sociaux, un projet basé en Afrique du Sud;
- pour développer un journalisme culturel comme catalyseur d'une société plurielle et démocratique, une initiative au Mozambique; et
- pour créer un réseau de défense et de promotion, à partir du bureau du RIDC au Sénégal.

Deux activités principales du RIDC ont pour objectif de voir à la ratification de la Convention de l'UNESCO par tous les pays du continent africain et d'amener les pays à inclure une dimension culturelle dans leur CSLP. Ceci pourrait constituer une forme d'engagement envers leurs propres artistes et producteurs culturels et une façon également d'inviter les pays du Nord à réserver des fonds spécifiques et d'autres moyens pratiques pour les soutenir. Les efforts du RIDC seront concentrés sur la présentation d'une conférence sur les industries culturelles en Afrique, au Sénégal en mars 2007.

Autres activités du RIDC en 2006

Nous vous avons signalé, l'année dernière, que le plan d'action du RIDC comportait d'autres objectifs. Permettez-nous de vous présenter les grandes lignes de ce qui s'est passé depuis.

Objectif : La ratification de la Convention par 70-85 pays membres de l'UNESCO

Le RIDC a été très actif pour la ratification de la Convention partout dans le monde, plus précisément : à la rencontre de l'Union Africaine, dans les pays de l'Asie, des Caraïbes et du Pacifique, à l'Union européenne, à l'Organisation des États américains, auprès de diverses agences des Nations Unies, enfin, lors d'événements et rencontres en Chine, en Corée, en Inde, aux Philippines, en Indonésie, au Bangladesh, en Malaisie, en Bénin, au Congo, au Mozambique, en Afrique du Sud, au Kenya, au Cameroun, au Sénégal, en Ouganda, au Ghana, au Nigeria, en Namibie, au Soudan, en Jordanie, au Liban, au Brésil, au Mexique, au Costa Rica, en Jamaïque, au Venezuela et à Cuba. En fait, partout dans le monde où le RIDC a des membres, ils ont parlé pour la ratification de la Convention.

À ce jour, 20 pays ont maintenant déposé leurs instruments de ratification ou d'accession auprès de l'UNESCO et plusieurs autres pays ont amorcé un processus national. Étant donné que plusieurs États européens ont déjà ratifié la Convention, le minimum exigé de 30 pays devrait être atteint sous peu, permettant ainsi de mettre en force la Convention avant la Conférence générale de l'UNESCO, à l'automne 2007.

Pour le RIDC, la Convention possède deux buts principaux : elle doit devenir un bouclier pour préserver la souveraineté culturelle des États et un instrument pour promouvoir les politiques culturelles et le développement culturel. Le RIDC va poursuivre son travail en vue d'une ratification plus imposante et donc plus significative afin que les pays signataires puissent pouvoir travailler ensemble pour faire de cette Convention un véritable rempart contre les accords de commerce et sur l'investissement.

Objectif : Inviter les pays à résister aux demandes d'engagements à l'OMC et dans les accords bilatéraux et régionaux de commerce et sur l'investissement afin de ne pas mettre en péril les principes et les objectifs de la Convention

Le RIDC a été le seul organisme culturel international à monter au front cette année sur cette question. En décembre 2005, des délégués du RIDC ont participé à la Rencontre ministérielle de l'OMC à Hong Kong pour soulever l'attention sur les dimensions culturelles qui sont cachées dans les discussions sur le commerce. Nous avons organisé la plus grande rencontre de la société civile durant cette semaine en collaboration avec le Concerned Artists of the Philippines et l'Institut culturel contemporain de Hong Kong. Au fur et à mesure de l'évolution des pourparlers à l'OMC, durant 2006, le RIDC a publié plusieurs bulletins de nouvelles pour alerter le milieu au sujet des dangers du nouveau processus de négociation dans le cadre de l'AGCS – le protocole des négociations « plurilatérales », et plus particulièrement au sujet des requêtes mises de l'avant dans les secteurs de l'audiovisuel et des services de télécommunication.

Comme les négociations du Cycle de Doha ont ralenti considérablement jusqu'à être suspendues, le RIDC a porté ses efforts sur les négociations bilatérales et régionales. Depuis 2001, les États-Unis ont conclu sept nouveaux accords de commerce impliquant 11 pays et tous restreignent le pouvoir des pays partenaires à promouvoir leurs propres artistes et producteurs culturels. Dans ce contexte, les membres du RIDC ont signé la pétition enjoignant le Président de la République du Pérou à résister aux pressions faites par les États-Unis qui voulaient conclure un accord de libre-échange É.U./Andes sans l'insertion d'une exception culturelle spécifique.

En mars 2006, le RIDC a entrepris une importante initiative aux États-Unis en collaboration avec notre principal partenaire américain, soit le Reform Media, un mouvement non partisan auquel adhèrent plus de 225,000 membres qui travaillent à développer une position sur les médias et, avec notre autre partenaire, la Coalition coréenne pour la diversité des images en mouvement (Korean Coalition for Diversity in Moving Images). Les États-Unis et la République de la Corée ont annoncé en janvier 2006 le lancement de négociations pour réaliser un accord commercial de libre-échange. Ceci venait juste à la suite de la décision de la République coréenne de couper copieusement

dans son système de quota à l'écran, système qui avait permis de créer une industrie coréenne du cinéma très florissante. Notre proposition commune faisait appel au gouvernement américain pour qu'une exception sans limite et sans entrave pour les biens et services culturels soit inscrite dans l'accord. Nous avons également demandé au gouvernement américain de retirer son opposition à la Convention de l'UNESCO.

Nous devrions continuer notre travail d'analyse, de recherche et de défense sur ces questions dans les mois à venir et nous sommes prêts à répondre à toutes nouvelles initiatives qui pourraient émerger des consultations prenant place actuellement aux quartiers généraux de l'OMC à Genève.

Plan d'action du RIDC pour 2007

Le RIDC va concentrer son travail sur les points suivants :

- Renforcement de son appui pour la ratification et la mise en œuvre efficace de la Convention de l'UNESCO. Mais au-delà de la ratification, il faut qu'elle soit mise en œuvre et le RIDC est inquiet face à l'attitude de la Biélorussie qui a ratifié la Convention mais qui viole régulièrement les droits humains, y compris ceux des artistes. Il faut rester vigilant face à ces incohérences.
- Mise en évidence des défis lancés aux politiques culturelles dans le cadre des accords de commerce et sur l'investissement, et les autres aspects de la mondialisation économique.
- Établissement d'un équilibre dans le domaine des échanges culturels, y compris le développement de capacités culturelles et d'industries créatives dans le Sud.

En complément, et selon la disponibilité de nos ressources, nous aimerions aborder d'autres domaines, soit :

- éveiller les consciences sur les effets de la concentration des médias pour la diversité culturelle;
- travailler à la protection des langues et cultures en voie d'extinction, y compris celles des peuples autochtones;
- explorer la dimension culturelle de la sécurité humaine;
- mettre sur pied une campagne pour le commerce équitable de la musique, semblable aux programmes équitables pour d'autres produits;
- travailler à renforcer les droits culturels dans différents instruments internationaux.
- Collaborer avec le 3^e Festival mondial des arts nègres qui sera présenté au Sénégal en 2008 parce que la richesse de la culture africaine et de sa diaspora constitue le berceau de l'humanité.

Nous maintiendrons, bien sûr, notre collaboration avec le RIPC, car nous croyons qu'il est essentiel que les ministres de la culture continuent de travailler ensemble. Il est primordial que le RIPC développe une vision à long terme et une stratégie qui reconnaîtront que, la Convention de l'UNESCO n'est qu'un outil parmi les autres moyens pour promouvoir la diversité culturelle. Les Ministres, cette année, échangeront sur les droits de la propriété intellectuelle, et le RIDC a amorcé un travail sur le développement culturel, ce qui prouve que chacun de nos réseaux a constaté la nécessité d'étendre son rayon d'action.

Le RIDC remercie le Gouvernement du Canada pour son soutien financier depuis ses débuts. C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris que le Canada retirait son appui financier à notre Réseau et ce, rétroactivement au mois d'avril. Cette décision a des conséquences très importantes étant donné que le Canada était le principal subventionneur du Secrétariat international du Réseau depuis les deux dernières années. Par conséquent, cette décision nous a empêché d'organiser une rencontre de la société civile à Rio de Janeiro de l'envergure de celles que nous avons organisées en collaboration avec le RIPC depuis 2000. Le RIDC développe son plan d'action 2007 et s'engage sur un nombre varié de dossiers qui interagissent avec la diversité culturelle, y compris la Convention. À ce moment-ci de notre quête pour de nouveaux fonds, nous nous tournerons vers ceux qui partagent notre vision plus large sur la diversité culturelle.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont rendu possible notre rencontre cette semaine : le Gouvernement du Brésil, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence suédoise de développement international, l'Alliance canadienne pour les droits des créateurs, le Programme de Développement des Nations Unies, et nos partenaires brésiliens, l'Instituto Diversidade Cultural et le Forum culturel mondial 2006.

Nous tenons également à souligner la très grande participation financière de l'Agence suédoise de développement international. C'est notre plus grand collaborateur financier depuis les trois dernières années et sans cette Agence, nous n'aurions pu entreprendre toutes nos activités en Afrique. Nous remercions aussi le Danish Center for Culture and Development qui a été le catalyseur de nouvelles activités en Afrique, également la Fondation HIVOS des Pays-Bas et la Fondation Stromme de Norvège. Nous remercions la Communauté flamande de Belgique pour son appui financier qui nous a permis d'ouvrir un bureau européen du RIDC à Bruxelles et nous espérons que le Gouvernement grec nous confirmera bientôt un appui similaire.

¹ Le RIDC a des membres dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Australie, Bangladesh, Bénin, Belgique, Bolivie, Bermudes, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Croatie, Chypre, Danemark, États-Unis, Éthiopie, Finlande, France, Georgie, Ghana, Grèce, Hong Kong, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Inde, Indonésie, Islande, Italie, Macédoine, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nouvelle-Zélande, Nigeria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République du Congo, République Centrafricaine, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suisse, Taiwan, Tanzanie, Thaïlande, Trinidad, Ukraine, Vanuatu, Venezuela, Zambie, Zimbabwe